

L'édito

**PREVENIR ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES AU PLANNING
DES ACTIONS POUR TOUTES ET TOUS ACCESSIBLES PARTOUT**

Violences de couple, agressions sexuelles, harcèlement de rue, harcèlement sexuel au travail, mutilations sexuelles, viols de guerre, « correctifs » à l'encontre des lesbiennes, violences à l'encontre des femmes handicapées, des femmes migrantes... La parole des femmes se libère de plus en plus sur les réseaux sociaux pour dénoncer les violences subies. Le mouvement est national et mondial. Chaque année on estime que 84000 femmes sont victimes de viols ou tentative de viols. Seules 10% osent porter plaintes. Dans le monde 1 femme sur 3 est concernée par les violences sexuelle et/ou physique.

Il est urgent d'agir ! Ces multiples violences ne pourront pas être éliminées à coup de lois toujours plus répressives ou de mesures d'exception. Les violences faites aux femmes sont bien un fait social résultant des rapports de dominations entre les hommes et les

femmes, des inégalités matérielles et symboliques entretenus entre les humains.es. C'est donc toute la société qui doit agir en s'engageant dans la déconstruction des stéréotypes de genre en intégrant dans tous les domaines de nouveaux schémas d'organisation sociale avec l'apprentissage de l'égalité et des relations non violentes. Pour cela, seule une éducation à la sexualité engagée, dès le plus jeune âge, qui questionne les rapports sociaux de sexe ouvrira le champ des possibles pour une prise de conscience individuelle et collective pour bâtir une société plus juste.

L'engagement du Planning et les violences

Le Planning Familial lutte au quotidien contre les inégalités en développant partout en France, mais aussi à l'international des programmes d'interventions qui concernent les différents niveaux de prévention allant de la prévention primaire à la prévention de la récurrence. Le Planning est inscrit

dans un maillage territorial de proximité, et dans la question des violences sexuelles les partenariats localement sont importants et riches.

Le Planning agit auprès des enfants et des communautés éducatives, des adolescent.e.s et des équipes professionnelles et associatives qui les accompagnent, des jeunes adultes et des personnes en charge des dispositifs qui les accueillent, des femmes et des hommes adultes et des intervenant.e.s institutionnels et associatifs qui les reçoivent, des victimes de violences et des auteurs de violences.

Que ce soit dans les accueils des centres d'informations ou Lors des consultations médicales dans ses centres de planification, le Planning est un lieu où on repère les violences, et à ce titre il agit en prévention et intervient également dans les formations de professionnel.les. ■

Le sommaire

Edito

Des actions pour toutes et tous accessibles partout

Page 3

Et après ?

Page 2

Un triptyque pour faire face aux violences : prévention, prise en charge et sanctions

Page 4

Des actions concrètes et des financements !

Un triptyque pour faire face aux violences : prévention, prise en charge et sanctions

Une approche genrée des questions de violences

Dans le cadre de nos activités de proximité les militant.es du Planning Familial rencontrent, accueillent, soutiennent et accompagnent de nombreuses victimes de violences que ce soit au cours d'actions d'éducation sexuelle, de groupes de parole sur toutes nos thématiques ou encore dans le cadre des accueils et entretiens sur la contraception, l'IVG ou les IST.

L'évolution dans nos pratiques de la prise en compte de l'analyse du genre a modifié sensiblement notre manière d'appréhender les violences, ancrée dans notre combat contre le sexisme. Elle a fait évoluer nos interventions en éducation sexuelle et notre façon de construire avec les publics l'égalité femmes / hommes. Elle a permis à des victimes d'homophobie, lesbophobie et transphobie d'être rencontrées, accueillies et accompagnées autrement, ainsi que de porter une attention distincte à d'autres publics tels que les femmes migrantes et les personnes en situation de handicap pour mieux en comprendre les réalités et prendre en compte les discriminations qui ajoutent de la violence aux violences.

Si nos militant.es investissent toujours autant la question de l'émancipation des filles à travers la déconstruction des assignations faites aux filles, cela ne peut se faire sans prendre en compte les assignations faites aux garçons. Cette façon renouvelée de travailler avec les groupes dans les animations a permis l'émergence de la parole tant de celles des victimes de violence que celles des auteurs. Cette évolution a induit pour plusieurs de nos associations un travail auprès des auteurs de violence. Cette posture oblige le Mouvement à réaffirmer son engagement féministe d'éducation populaire autour des notions de victimes et d'auteurs de violence.

L'analyse de genre, loin de gommer les rapports sociaux de sexe, donne une lecture sociologique qui légitime toutes les luttes et combats féministes auxquelles le Mouvement a participé depuis sa création. Notre analyse des rapports sociaux et de sexe et de classes restent le fondement de notre action et de notre engagement militant. Pour autant notre attachement à l'éducation populaire et à l'autonomie des femmes ne peuvent se satisfaire du regard que notre société porte aujourd'hui sur les femmes victimes pas plus que de la préconi-

sation d'une prise en charge pensée et orchestrée pour leur bien : une réponse individualisée, de plus en plus clinique et portée par des expert.es. Dans une démarche de respect et d'émancipation de la personne, il est essentiel de prendre en compte la capacité de chacun.e à développer des stratégies individuelles mais aussi collectives pour co-construire des solidarités qui permettent de retrouver l'estime de soi et sortir des violences.

L'éducation sexualisée

Trop de jeunes reçoivent des informations confuses et contradictoires sur la sexualité, les relations sociales, les rôles sociaux : elles et ils ont besoin d'informations fiables, justes, objectives qui les aident à faire leurs propres choix. La sexualité se situe à la croisée des tabous, représentations sociales et des stéréotypes sexués. Les combats pour la liberté sexuelle n'ont pas eu pour effet de faire disparaître un ordre moral prônant des valeurs familiales, patriarcales et homophobes. L'actuel accroissement de la surveillance des jeunes femmes par les garçons, le retour des discours de bien-séance accompagné d'un recul net sur certaines avancées conquises pour le droit des femmes en témoignent. Par ailleurs, le

système marchand a toujours su exploiter les libertés nouvelles pour en faire des biens de consommations et en tirer un profit maximum, et soumettre notre quotidien à une hyper sexualisation, une banalisation du discours et de l'imagerie pornographique empreints de sexisme, une injonction à la liberté sexuelle et au plaisir.

C'est pourquoi l'éducation à la sexualité ne peut se faire des seuls points de vue médical, hygiéniste et préventif. Elle doit intégrer l'ensemble des facteurs contextuels et sociaux dans lesquels elle se situe. C'est ce que réaffirment l'OMS, l'UNESCO, l'UNICEF, le FNUAP et autres organismes internationaux à l'oc-

casion de la publication des «Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle» en janvier 2018.

Les notions de consentement et de plaisir doivent être intégrées, dès le plus jeune âge.

Prise en charge des victimes : Accueillir, soutenir et accompagner

Les activités du Planning Familial sont construites en réponse aux besoins spécifiques d'un territoire, elles s'adaptent aux publics rencontrés et aux demandes exprimées. Aussi, si notre Mouvement dispose de programmes nationaux, pour autant la créativité des associations et de leurs intervenant.es est partout à

l'œuvre pour faire vivre les droits humains. Un guide de bonnes pratiques ne peut être « bon guide » qu'à partir du moment où il s'enrichit constamment des échanges avec les personnes. C'est pourquoi nous proposons des guides pour Agir et non des actions modélisées.

Dans ces actions il est question d'élaborer une définition des violences, décodé les représentations du masculin et du féminin. Cela permet de faire émerger ce qui, dans ces relations est volonté de contrôle et de maîtrise de l'autre, de travailler sur les ressentis de la violence, de donner les moyens d'accéder à l'autonomie, de rappeler les lois et de définir collectivement comment sortir de la violence. ■

ET APRES ?

Ne pas stigmatiser les victimes

Pour le Planning Familial - accueillir, soutenir et accompagner les victimes de violences ne doit pas les réduire à leur situation de victime, aux conséquences des violences subies, à leurs difficultés quotidiennes mais prendre en compte leur capacité à agir et à penser: elles représentent une force!

Une évolution de la loi

Notre société pressée d'en finir

avec les violences a urgence à les traiter pour en faire disparaître au plus vite les conséquences. Forte aujourd'hui des analyses et expériences des groupes de femmes qui ont su les nommer, les dénoncer, en comprendre les incidences sur la vie quotidienne des femmes et de leurs enfants la France légifère et organise des plans de lutte contre les violences faites aux femmes. Nous ne pourrions que nous en réjouir si nous constatons une réelle

évolution à travers des réponses institutionnelles et des pratiques professionnelles qui tiennent compte du temps nécessaire aux personnes pour s'émanciper. Il faut penser avec elles et non penser pour elles ce qu'elles vivent. Ce sont des femmes à accueillir, soutenir et accompagner de façon solidaire pour une autonomie affective, sexuelle, familiale, professionnelle et économique porteuse d'émancipation.

DES ACTIONS CONCRETES ET DES FINANCEMENTS !

La prévention et la formation des professionnel.le.s

Les actions menées par nos associations auprès des plus jeunes en sont les plus représentatives notamment dans les espaces scolaires. Les textes directeurs incitent toute la communauté éducative à se mobiliser contre les violences, mais les adultes au plus près d'eux considèrent souvent

qu'ils ne sont pas en capacité de les entendre et de les soutenir et peuvent ainsi limiter l'émergence de la parole. La formation des équipes pour entendre et prendre en compte les violences intra-familiales auxquelles peuvent être exposés les enfants est indispensable pour mobiliser et agir en prévention.

Une approche genrée nécessaire

Ne doutons pas que ce phénomène de grande frilosité est à mettre en perspective avec les débats sur le genre qui ont traversé violemment notre société, qui ont eu pour effet un recul perceptible des interventions possibles en éducation sexuelle.

Pour le Planning Familial la prévention des violences passe par l'intégration d'une réflexion sur la place des hommes et des femmes dans nos sociétés. Ce n'est qu'en s'appuyant sur le triptyque prévention, protection des victimes et punition des auteur.rices que notre société pourra lutter efficacement contre les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes

QUAND LE GENRE SE CONJUGUE AU HANDICAP

Bien que de nombreuses évolutions ont eu lieu ces dernières années en ce qui concerne les droits fondamentaux des personnes et des femmes en situation de handicap il reste néanmoins le domaine de la combinaison du genre et du handicap peu exploré, une prise de conscience dans notre société de la vulnérabilité des femmes en situation de handicap par rapport à la violence participerait à une meilleure prise en compte des violences faites à ces femmes que ce soit en terme de prévention, d'accompagnement social, médical et judiciaire ; en France comme dans le monde elles restent encore les oubliées de la lutte contre les violences faites aux femmes

FEMME IMMIGREE, FEMME SANS DROIT

Pour pouvoir sortir de la violence il faut pouvoir la nommer. Pour qu'elle soit reconnue il faut admettre que toutes les femmes ont les mêmes droits à être protégées. Or, la place des femmes immigrées est toujours pensé pour elles, sans elles. Il est temps, pour le Planning Familial, qu'elles aient accès à la parole publique pour que cesse le refus d'altérité qui leur est fait et que se taisent enfin le racisme et l'intégrisme

AGIR AUTREMENT LES AUTEURS DE VIOLENCE

La grille d'analyse de genre permet de voir et de comprendre que la construction du masculin et du féminin s'effectuent en lien, que les violences ne sont pas le faits d'individus malades mais un fait social résultant des rapports sociaux et des assignations de genre. Vouloir déconstruire ces rapports de domination ne signifie pas attaquer les personnes Il faut se garder d'enfermer les femmes dans un rôle de victimes mais aussi de stigmatiser les hommes comme agresseurs ; il est donc difficile d'envisager de travailler à déconstruire dans les assignations au féminin le principe selon lequel les femmes sont plus exposées au risque d'être un jour des victimes de violences sans travailler en parallèle sur ce qui, dans les assignations au masculin, expose les hommes à devenir auteur de violences Par conséquent cette action vise à un mieux être individuel mais aussi à construire une égalité sociale effective